



Un cabinet d'Étude Notariale choisit tagPDF pour simplifier la réalisation des tâches de ses salariés.



tagPDF permet d'économiser et de gagner un temps précieux lors de la numérisation, du nommage et du classement des documents.

1. CONTEXTE



Cette Etude Notariale est composée de 3 notaires et est active depuis 32 ans. Elle intervient dans le domaine de l'immobilier (location, achat, vente, rédaction d'actes), des affaires familiales (succession, union, divorce, ...) et de l'entreprise (statuts, publication au RCS, ...). Ayant de nombreux documents à traiter (actes notariés, factures...), le cabinet dispose de deux Multifonctions. Cependant, pour utiliser la fonction scanner de ces machines, le personnel du cabinet est contraint de traverser un très long couloir et multiplier ainsi les aller-retours inutiles. De plus, lorsque le personnel de l'accueil a le besoin de rédiger ou de retoucher des actes, il est contraint de faire appel à une opératrice dédiée afin de ressaisir les documents manuellement. Cette opération contraignante demande en général une dizaine de minutes qui pourrait être utilisée plus efficacement.

2. RÉALISATION



Suite à l'intervention du revendeur local, le cabinet a été convaincu par la capacité de tagPDF à répondre à sa problématique et a donc décidé de s'équiper de 5 licences tagPDF Standard. Celles-ci sont installées sur 5 scanners, placés spécialement pour tagPDF et répondre aux besoins des 3 notaires associés, de l'accueil et de la comptabilité.

3. BÉNÉFICES



Les personnes du cabinet ne sont plus obligées de multiplier les déplacements pour copier et scanner les documents. Grâce à la fonction Conversion, le personnel de l'accueil peut quant à lui désormais convertir tous les documents en format Word, Excel, PowerPoint, etc; et les retoucher rapidement, sans devoir faire appel à une personne dédiée en utilisant la fonction tagPDF Editor incluse.

Les utilisateurs et le Cabinet en ont retiré d'importants bénéfices :

- Gagner du temps pour les usagers (déplacements réduits...)
- Gagner en efficacité (retouche des actes notariés très rapide...)
- Gain de praticité (conversion des documents...)
- Gain de confort au quotidien